



Mesdames, Messieurs,



Merci beaucoup pour votre fidélité

De nombreux échos positifs nous montrent que notre newsflash répond à un besoin avec des informations, nouveautés et choses intéressantes concernant les homologations de produits. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer l'année prochaine à collaborer avec vous, en tant que partenaire compétent.

A cette occasion, nous tenons à vous remercier bien sincèrement de votre fidélité et de votre intérêt.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et beaucoup de chance et de succès l'année prochaine. Et nous vous informons que cette année encore, nous avons renoncé à des cadeaux de Noël mais avons pu à nouveau soutenir l'Aide Suisse aux Montagnards par une contribution.

Prescriptions relatives à la consommation des appareils électriques en Suisse: le Conseil fédéral proroge le règlement transitoire jusqu'à fin 2011

Pour les appareils électroménagers, appareils électroniques et moteurs électriques, des prescriptions nouvelles ou plus sévères sur la consommation de courant sont applicables depuis le 1er janvier 2010. En vertu d'une disposition transitoire, négociants et fabricants peuvent vendre jusqu'à fin 2010 leurs appareils encore en stock importés ou fabriqués en Suisse avant fin 2009 et non encore conformes aux nouvelles prescriptions. Le Conseil fédéral a désormais décidé de proroger ce règlement transitoire jusqu'à fin 2011. La modification correspondante de l'Ordonnance sur l'énergie entrera en vigueur au 1.1.2011.

[Lien vers l'information pour les médias de l'OFEN](#)

[Monsieur Fritz Beglinger](#) est à votre disposition pour toutes questions.



Exigences minimales pour appareils électriques: deux nouvelles ordonnances pour machines à laver et lave-vaisselle

Le 11 novembre, la Feuille officielle de l'UE a publié deux nouvelles ordonnances sur les grands appareils à usage domestique: Ordonnance (UE) N° 1015/2010 sur les machines à laver ménagères et Ordonnance (UE) N° 1016/2010 sur les lave-vaisselle ménagers. Ces deux ordonnances entrent en vigueur le 1er décembre 2010 et permettent une période transitoire d'un an jusqu'à l'application des exigences de la première étape posées aux appareils.

[plus](#)

Projets d'ordonnances sur la directive ErP

Publication du projet d'ordonnance sur l'écoconception et les méthodes de mesure pour chauffe-eau

Une version corrigée du document de travail sur l'ordonnance d'écoconception pour chauffe-eau et réservoirs d'eau chaude (Lot 2) a été publiée en août. La modification concerne la seconde étape des exigences posées à l'efficacité énergétique des chauffe-eau au profil "XL" (38% au lieu de 40%). En outre, le document de travail sur les méthodes provisoires de test et de mesure a été publié.

[Document de travail l'ordonnance d'écoconception](#)

[Document de travail sur les méthodes provisoires de test et de mesure](#)



Étiquette énergie pour machines à café déjà largement introduite en Suisse.

La nouvelle étiquette énergie pour machines à café entièrement automatiques et à capsules était au centre de l'Energyday 2010

Depuis l'automne de 2009, il existe une étiquette énergie pour machines à café. La Suisse a ici un pas d'avance sur le reste de l'Europe. La branche des appareils électroménagers, qui a développé l'étiquette, est convaincue de fournir ainsi aux consommateurs et consommatrices un important critère d'achat.

[plus](#)



Aperçu du marché des machines à café

A l'occasion de l'Energyday, il a été développé une base de données Internet. On y trouve un aperçu des machines à café portant une étiquette énergie. Cet aperçu de marché est partagé en machines entièrement automatiques et machines à système à capsule/piston.

L'aperçu de marché montre que jusqu'à

l'Energyday, fabricants et importateurs avaient introduit sur le marché 60 machines à café dans la meilleure catégorie d'efficacité énergétique A.

[Lien vers l'aperçu de marché](#)

Russie ? Nouvelle réglementation basse tension avec nouveau signe de conformité

Une nouvelle réglementation basse tension entrera en vigueur le 31.12.2010 en Russie. Les modifications concernent également l'étiquette énergie, qui doit porter des indications supplémentaires dans la langue nationale. En même temps, un nouveau signe de conformité est introduit.

[plus](#)

Electrosuisse est désormais laboratoire d'évaluation de conformité (organisme notifié) dans le domaine de la Directive Machines

Grâce à la nouvelle désignation donnée par les autorités compétentes suisses et de l'UE, Electrosuisse est en mesure d'effectuer des essais de type et des certificats UE pour circuits de commande et de surveillance de machines.

[plus](#)

Procédure de certification CB-FCS Certificat CB et surveillance de fabrication sur la voie du succès

La simplification visée de la procédure IECEE CB FCS (Full Certification Scheme) cette année porte ses fruits. Des procédures simplifiées et des documents harmonisés ont abouti à un meilleur accueil de cette procédure jusqu'à présent très complexe de certification chez les entreprises qui veulent commercialiser leurs produits dans le monde entier.

De nombreux services de certification IECEE ont reconnu l'importance de cette procédure internationale de certification. Jusqu'à présent, 31 services de certification IECEE, dont Electrosuisse, ont signé le CB FCS Multilateral Agreement.

[Lien vers le document pdf: CB-FCS: Factory inspection on the path to success](#)

[Monsieur Jürg Rellstab](#), chef du service de certification, vous renseignera volontiers.

Sondage auprès des clients des services de certification. Participez!

L'International Accreditation Forum (IAF) effectue un sondage d'opinion en ligne auprès des clients des services de certification. L'objectif est d'avoir une idée de l'empreinte et des facteurs d'influence de la certification. En tant que membre de l'IAF, nous sommes tenus de saisir d'aussi importantes informations afin de pouvoir encore développer les principes et pratiques d'évaluation de la conformité; une évaluation de conformité qui crée la confiance et est établie sur le marché.

[plus](#)

[news flash abmelden](#)

Electrosuisse
Luppenstrasse 1
CH-8320 Fehraltorf
Tel. +41 44 956 13 14
Fax +41 44 956 18 14
s.capt@electrosuisse.ch
www.electrosuisse.ch